

Robineau

Nom : Robineau  
 Prénoms : Albert, Henri, Auguste Surnoms :

Numéro matricule du recrutement : 1877  
 Classe de mobilisation :

ÉTAT CIVIL.  
 Né le 4 décembre 1894, à Vernantes, canton de Longué, département d' Saône-et-Loire, résidant à Vernantes, canton de Longué, département d' Maine-et-Loire, profession de cultivateur, fils de René Joseph et de Léonore Henri domiciliés à Vernantes, canton de Longué, département d' Maine-et-Loire.  
 Marié à

SIGNALEMENT.  
 Cheveux blonds f<sup>v</sup>, Yeux bleu clair  
 Front haut, Nez nez  
 Visage plein large, Renseignements physiologiques complémentaires :  
 Taille : 1 mètre 66 centimètres.  
 Taille rectifiée : 1 mètre centimètres.  
 Marques particulières :

Degré d'instruction :

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.  
 Inscrit sous le n° 102 de la liste du canton de Longué  
 Classé dans la 1<sup>re</sup> partie de la liste en 1914.

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.  
Incorpore le 6 septembre 1914. Décidé à l'hôpital Bautzon à Coul. le malade, le 14 janvier 1915. "Mort pour la France"

	CORPS D'AFFECTATION.	NUMÉROS	
		au CONTRÔLE spécial.	MATRICULE ou au répertoire.
Armée active.	<u>169<sup>e</sup> rég<sup>t</sup> d'infanterie</u>		<u>3881</u>
Disponibilité et réserve de l'armée active.			
Affectation territoriale et sa réserve.			

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES  
 PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région	D DOMICILE, R RÉSIDENCE.

ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES ET CONDAMNATIONS.

CAMPAGNES.	BLESSURES, CITATIONS, DÉCORATIONS, ETC.
<u>Contre l'Allemagne: du 21 décembre 1914 au 14 janvier 1915</u>	

PÉRIODES D'EXERCICES.	ÉPOQUE A LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS :			DATE DE LA LIBÉRATION DU SERVICE MILITAIRE.
	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	
Réserve... 1 <sup>re</sup> dans l....., du..... au..... 2 <sup>e</sup> dans l....., du..... au..... Supplémentaires (dans l....., du..... au.....)				
Armée territoriale. 1 <sup>re</sup> dans l....., du..... au..... Supplémentaires (dans l....., du..... au.....)				
Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication. (Du..... au.....)				

Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services sont l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, omis, etc.)

Paris 35 Limoges. — Imprimerie et librairie militaires HERTZ CHARLES-LAVAGNAN. — N° 1001 int. — 225.